



Assemblée générale

Distr. générale
28 mai 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa vingt-septième session extraordinaire*

Genève, 22 mars 2013

Introduction

La vingt-septième session extraordinaire du Conseil du commerce et du développement a eu lieu au Palais des Nations, à Genève, le 22 mars 2013. Au cours de cette session, le Conseil a tenu une séance plénière à sa 1098^e séance.

- I. Décisions du Conseil du commerce et du développement
sur les points de fond de son ordre du jour**
- A. Lieu de la quatorzième session de la Conférence
des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016**

Décision 517 (S-XXVII)

Le Conseil du commerce et du développement salue chaleureusement l'offre généreuse du Pérou d'accueillir la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

*1098^e séance plénière
22 mars 2013*

* Distribution préliminaire du rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa vingt-septième session extraordinaire, tenue le 22 mars 2013 à l'Office des Nations Unies à Genève, qui sera publié, avec les rapports du Conseil sur les travaux de ses cinquante-sixième, cinquante-septième et cinquante-huitième réunions directives et de sa soixantième session, sous la désignation suivante : *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-huitième session, Supplément n° 15 (A/68/15)*.



B. Autres décisions prises par le Conseil

Présidence du Conseil du commerce et du développement

À la cinquante-neuvième session du Conseil du commerce et du développement, en septembre 2012, les États membres ont élu deux Présidents pour exercer successivement le mandat d'un an de la présidence du Conseil. À la 1098^e séance plénière du Conseil, le 22 mars 2013, ayant exercé la fonction pendant six mois, le Président sortant, M. Jüri Seilenthal (Estonie) a remis la présidence du Conseil à son successeur, M. Mukhtar Tileuberdi (Kazakhstan), qui exercera la fonction de Président du Conseil pendant les six mois restants du mandat. M. Seilenthal a assumé la fonction de vice-président laissée vacante par M. Tileuberdi afin de compléter la composition du Bureau du Conseil.

II. Résumé du Président

A. Déclaration liminaire

1. La session a débuté par une déclaration liminaire prononcée par le Secrétaire général de la CNUCED.
2. Le Secrétaire général a souligné les enjeux auxquels devrait faire face la CNUCED au cours de la période précédant la prochaine conférence ministérielle en 2016. À cet égard, il a souligné que la CNUCED continuerait de préconiser des politiques et des mesures visant à obtenir une croissance plus équitable et plus durable pour l'économie mondiale. La crise financière avait suscité une réévaluation importante du discours dominant sur le développement. Bon nombre de préceptes antérieurs de l'économie du développement, notamment l'opportunité de la déréglementation et de la libéralisation financières, étaient contestés et repensés, et dès lors, bon nombre de prises de positions de la CNUCED considérées jusque-là comme «non orthodoxes» avaient été plus largement acceptées. Notant la pertinence – confirmée par les faits – des conseils de politique générale de la CNUCED, il a exprimé l'espoir que cette dernière contribue décisivement à la formulation d'un nouveau modèle pour le développement, dont le mandat de Doha, adopté à la treizième session de la Conférence, pourrait fournir une première ébauche.
3. On pouvait s'attendre au cours des deux prochaines années à un débat énergique sur les orientations en matière de développement après 2015, qui seraient sans doute fixées d'ici à la quatorzième session, et pour lesquelles le secrétariat avait déjà engagé un processus préparatoire, et créé des équipes de travail et un groupe de haut niveau pour continuer d'alimenter le débat. À cet égard, la CNUCED avait formulé des contributions ces dernières années, en faisant valoir, par exemple, que les orientations futures en matière de développement devraient prêter attention davantage à la mise en place des capacités productives qui étaient nécessaires pour soutenir le développement social, et que les objectifs futurs devraient prendre en considération les inégalités.
4. Enfin, le cinquantième anniversaire de la CNUCED, en 2014, serait une excellente occasion de mettre en évidence les réalisations de la CNUCED auprès de ses partenaires et du public en général et d'évoquer ses contributions potentielles futures au développement, ainsi que de recenser les lacunes et les mesures pour y

remédier afin que la CNUCED réalise tout son potentiel. Un juste équilibre entre la rétrospective et la prospective serait un gage de succès pour la célébration du cinquantième anniversaire, et apporterait une contribution utile au débat général sur le développement ainsi qu'à la quatorzième session.

B. Lieu de la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016

(Point 2 de l'ordre du jour)

5. À la séance plénière, le Ministre de la culture, des arts et du patrimoine du Qatar, Président de la treizième session de la CNUCED, a fait une déclaration sur l'offre faite par le Pérou d'accueillir la quatorzième session de la Conférence. Il formulé des observations sur les enjeux pour le prochain pays hôte d'après les enseignements de la treizième session organisée à Doha par le Qatar et dans le contexte du cinquantième anniversaire de la CNUCED et des priorités de développement après 2015.

6. Dans sa déclaration, l'Ambassadeur et Représentant permanent du Pérou a rappelé l'expérience de la CNUCED acquise par son pays à compter de la première session de la Conférence en 1964. Il a indiqué que le Pérou soutenait les trois grands domaines d'action de la CNUCED et attachait une grande importance au développement durable et à l'intégration sociale. Il a noté que le programme de la quatorzième session serait élaboré par consensus entre tous les États membres, et serait centré sur le renforcement du rôle de la CNUCED face aux enjeux de développement durable et au contexte international, compte tenu de l'analyse devant être effectuée par les États membres dans la perspective du cinquantième anniversaire et des priorités de développement qui seraient définies pour l'après-2015. Il a aussi présenté un court film documentaire sur le Pérou.

7. Les orateurs ci-après ont fait des déclarations : représentant de l'Équateur, s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine; représentant du Pérou, s'exprimant au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes; représentant de l'Union européenne; représentant de l'Éthiopie, s'exprimant au nom du Groupe des États d'Afrique; représentant de la Hongrie, s'exprimant au nom du Groupe D; représentant du Bénin, s'exprimant au nom du Groupe des pays les moins avancés; représentant de la République islamique d'Iran, s'exprimant au nom du Groupe des États d'Asie; représentant de la Turquie, s'exprimant au nom du Groupe JUSSCANNZ; représentant de la Chine; représentant du Mexique; et représentant de l'Indonésie.

8. Tous les orateurs ont salué la candidature du Pérou comme pays hôte de la quatorzième session de la Conférence et ont exprimé leurs félicitations et leur appui. Le Conseil du commerce et du développement a approuvé à l'unanimité la décision de recommander à l'Assemblée générale d'accepter l'offre faite par le Pérou d'accueillir la quatorzième session de la Conférence en 2016.

C. Présidence du Conseil du commerce et du développement

(Point 3 de l'ordre du jour)

9. Le Président sortant du Conseil a fait une déclaration à propos de son mandat, évoquant son travail avec les États membres sur les quatre sous-thèmes du mandat de Doha. Il a ensuite officiellement remis la présidence à son successeur.

10. Des déclarations ont été faites par le représentant de la Hongrie, s'exprimant au nom du Groupe D; le représentant de l'Union européenne; le représentant de la Turquie, s'exprimant au nom du Groupe JUSSCANNZ; le représentant de l'Équateur, s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine; et le représentant du Pérou, s'exprimant au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

11. Le Président entrant a fait une déclaration à propos des deux priorités du Conseil du commerce et du développement pour les six prochains mois, à savoir la nécessité de parachever le mandat des différentes sessions des réunions d'experts pluriannuelles et de parvenir à un consensus sur l'organisation du cinquantième anniversaire de la CNUCED. Il a informé les États membres que le Kazakhstan organiserait une manifestation pour célébrer les cinquante ans de contribution de la CNUCED au commerce et au développement dans le cadre du Forum économique d'Astana en 2014.

12. Tous les orateurs ont remercié le Président sortant du travail accompli dans ce rôle et ont félicité le nouveau Président et lui ont exprimé leur soutien.

III. Questions de procédure et questions connexes

A. Ouverture de la session

13. La séance plénière a été ouverte par M. Jüri Seilenthal (Estonie), Président sortant du Conseil du commerce et du développement.

B. Adoption de l'ordre du jour

(Point 1 de l'ordre du jour)

14. Le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B(S-XXVII)/1 et Corr.1 (voir annexe I).

C. Rapport du Conseil sur sa vingt-septième session extraordinaire

(Point 4 de l'ordre du jour)

15. Le Conseil du commerce et du développement a autorisé le Président-Rapporteur à établir la version finale du rapport sur sa vingt-septième session extraordinaire après la clôture de la réunion.

D. Clôture de la session

16. M. Mukhtar Tileuberdi (Kazakhstan) a clos la séance et la décision a été adoptée par le Conseil (voir chap. I).

Annexe I

Ordre du jour de la vingt-septième session extraordinaire du Conseil du commerce et du développement

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lieu de la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 2016.
3. Présidence du Conseil du commerce et du développement.
4. Rapport du Conseil sur sa vingt-septième session extraordinaire.

Annexe II

Participation*

1. Les représentants des États membres ci-après du Conseil du commerce et du développement ont participé à la session :

Afrique du Sud	Israël
Algérie	Jamaïque
Angola	Jordanie
Arabie saoudite	Kazakhstan
Autriche	Lesotho
Azerbaïdjan	Malaisie
Bangladesh	Mali
Barbade	Maurice
Belarus	Mauritanie
Belgique	Mexique
Bénin	Myanmar
Brésil	Nigéria
Bulgarie	Pakistan
Chine	Pérou
Côte d'Ivoire	Philippines
Égypte	Pologne
Équateur	Portugal
Estonie	Qatar
États-Unis d'Amérique	République centrafricaine
Éthiopie	République dominicaine
Georgie	Singapour
Indie	Tchad
Indonésie	Thaïlande
Iran (République islamique d')	Togo
Iraq	Zambie
Irlande	

2. L'observateur ci-après a assisté à la session :

État de Palestine

3. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la session :

Union européenne

Organisation de la coopération islamique

4. L'organisation non gouvernementale ci-après était représentée à la session :

Catégorie générale

Ingénieurs du Monde

* La présente liste contient les participants enregistrés. La liste des participants porte la cote TD/B/(S-XXVII)/INF.1.